

# PROFESSION BANLIEUE

## ÉCO-QUARTIER : LES CITOYENS CONTRIBUENT À L'AMÉLIORATION DE LEUR CADRE DE VIE

1er octobre 2004

PROFESSION  
BANLIEUE

### Éco-quartier : les citoyens contribuent à l'amélioration de leur cadre de vie

En 1995, la ville de Montréal a lancé le programme Éco-quartier dans le but de stimuler l'éco-civisme des habitants et de les encourager à prendre en charge des projets au niveau du quartier autour de quatre axes essentiels : les 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation), l'embellissement, la propreté et la valorisation du patrimoine végétal des Montréalais. Ce programme est mis en œuvre localement par trente organismes sociaux sans but lucratif (OSBL), les éco-quartiers, dans chaque quartier de l'île de Montréal.

À l'ouest du plateau Mont-Royal, au centre de l'île, l'éco-quartier Jeanne-Mance et Mile-End existe depuis 1997. Financé en grande partie par l'arrondissement, il reçoit aussi sur certains projets des financements fédéraux et provinciaux d'Environnement-Canada et d'Environnement-Québec. Pour mettre en œuvre le programme vert de la ville, cet éco-quartier a adopté une approche centrée sur l'éducation, l'information, la formation et la participation directe des résidents à l'amélioration de leur cadre de vie.

Trois salariés sont chargés d'animer l'éco-quartier : une coordonnatrice générale et deux chargés de projets, l'un sur le compostage, l'autre sur l'implantation du recyclage dans les immeubles de plus de neuf logements et dans les commerces. Enfin, de nombreux habitants bénévoles s'impliquent dans les différentes activités de l'éco-quartier, mobilisent leurs voisins autour des problèmes environnementaux.



Le tri sélectif dans les rues de Montréal

#### Un programme en quatre volets

- **Les 3R-V**  
Réduction de la consommation et des emballages, Réemploi des matériaux usagés, Recyclage, Valorisation des déchets par le compostage. Dans ce domaine, l'information et la sensibilisation des habitants est la priorité. L'environnement est une préoccupation ancienne au Québec, le tri sélectif a été instauré à Montréal dès 1989 (il date de 2002 à Paris).
- **La nature en ville**  
L'éco-quartier soutient les habitants dans leurs projets de plantation d'arbres et de fleurs, de revitalisation d'espaces vacants ou de ruelles insalubres. L'objectif est de réintroduire de la nature en ville.
- **La propreté**  
L'éco-quartier informe les habitants sur les jours de collecte des déchets et des encombrants, sensibilise les propriétaires de chien à la pollution canine. Des

Profession Banlieue 15, rue Catalienne 93200 Saint-Denis  
Tél. 01 48 06 26 36 - Fax 01 48 20 73 88 - site : [www.professionbanlieue.org](http://www.professionbanlieue.org)

En 1995, la ville de Montréal a lancé le programme Éco-quartier dans le but de stimuler l'éco-civisme des habitants et de les encourager à prendre en charge des projets au niveau du quartier autour de quatre axes essentiels : les 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation), l'embellissement, la propreté et la valorisation du patrimoine végétal des Montréalais. Ce programme est mis en œuvre localement par trente organismes sociaux sans but lucratif (OSBL), les éco-quartiers, dans chaque quartier de l'île de Montréal. À l'ouest du plateau Mont-Royal, au centre de l'île, l'éco-quartier Jeanne-Mance et Mile-End existe depuis 1997.

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Publications et Ressources](#) > [Les fiches d'expérience](#) >

- **Adresse de cet article** :

<https://www.professionbanlieue.org/Eco-quartier-les-citoyens-contribuent-a-l-amelioration-de-leur-cadre-de-vie>